

Journal *des adhérents*

LA FSU
TERRITORIALE

Conseil régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur



LA FSU, UNE ÉQUIPE SOUDÉE, UNIE UNE FORCE POUR LES AGENTS



CARRIÈRE
Commissaire Paritaire
Un rempart contre
l'administration



RIFSEEP
100% du régime
indemnitaire actuel
dans la part fixe



COS
2014-2018



Journal n°180
JUILLET 2018
issn 2497-8574

SOMMAIRE



P.4

ACTU DU CR

Commissaire paritaire au Conseil Régional :
Un rempart contre l'administration



P.5

ACTU DU NATIONAL

EXCLUSIF / FONCTION PUBLIQUE
Emmanuel Macron ne tient pas sa promesse



P.6

La FSU @ vos côtés,
au quotidien !



P.7

ACTU DU CR

Élections professionnelles
du 6 décembre 2018



P.8



P.9

ACTU DU COS

2014-2018

ACTU DU NATIONAL

CAP 2022 :
On ne lâche rien !



P.10

LE RIFSEEP

Vos primes vont disparaître
au 1^{er} janvier 2019

Message de la trésorière à tous les adhérents

Vous avez déménagé ou prévoyez de le faire, vous avez changé de coordonnées bancaires, votre situation professionnelle a évolué, votre lieu d'exercice a changé, etc. Pensez à en informer la FSU par mail à : vschiavone-narjoz@maregionsud.fr ou par tél. 04 88 73 69 86

Amitiés syndicalistes
Véronique NARJOZ



Le 6 décembre, écrivons ensemble l'histoire

En cette période estivale, comment ne pas évaluer l'échéance capitale qui nous attend à travers

les élections professionnelles qui se dérouleront le 6 décembre 2018 ?

Vous n'êtes pas sans savoir que la FSU n'a pas attendu cette année électorale pour rentrer en action. Dès le soir de notre victoire de 2014, nous nous sommes mis au travail, sur le terrain et au plus proche des agents et de leurs préoccupations quotidiennes durant les 3 années et demie qui se sont écoulées.

Ces années ont vu la transition entre un ancien exécutif à bout de souffle et amnésique sur "sa politique sociale de gauche" et l'émergence d'un nouvel exécutif qui se revendiquait "social de droite", surtout entre les deux tours des élections régionales, et qui n'a désormais qu'un seul objectif depuis sa prise de pouvoir : faire des économies encore et toujours bien souvent sur le dos de ses personnels !

Des années, où la participation active de la FSU dans les différentes négociations sociales ont permis de sauver principalement notre pouvoir d'achat. La FSU a été incontournable et extrêmement redoutée par certains qui pensaient se retrouver seuls et en toute impunité face à l'absence cruelle d'opposition syndicale dans les instances et d'opposition politique crédible dans l'hémicycle régional.

3 années et demie, où se sont succédées toutes les attaques possibles et imaginables sur les acquis sociaux des salariés et plus particulièrement de la Fonction Publique tant au niveau régional que national, avec l'échec du Président de la République "du discours du Bourget" remplacé par "son ancien fils spirituel Jupiter" qui indique

dès sa prise de fonction "que certains ne sont rien" et assimile également "les grévistes à des fainéants" !

Vous pouvez constater que les chantiers sociaux qui nous attendent pour le prochain mandat syndical restent considérables mais certainement pas insurmontables surtout avec la capacité de force que représente la FSU, ici en Région SUD où le taux de syndicalisation augmente de façon régulière et ce, grâce à **VOTRE CONFIANCE, VÉRITABLE MO-TEUR DE NOTRE ENGAGEMENT.**

Ces résultats sont tout sauf le fait du hasard, c'est dû au travail de nos délégués "imprégnés de grinta" qui n'ont qu'un seul objectif : **vous défendre et vous protéger !**

Dès la rentrée de septembre, la FSU présentera son programme pour les 4 prochaines années et croyez-moi, notre devise "des paroles, des écrits, des actes" sera plus que jamais d'actualité.

Cette campagne sera avant tout la vôtre ! Qui mieux que vous, pouvez défendre les couleurs de votre propre équipe ?

Mobilisez d'ores et déjà vos amis, vos collègues, les personnes indécises, pour que chacun puisse prendre conscience de l'importance capitale de ce vote en apportant son suffrage le 6 décembre pour VOTRE SYNDICAT LA FSU, dernier rempart contre l'injustice sociale et leader incontournable de l'opposition syndicale à la Région SUD. Seul on ne fait rien, seul on s'isole et on se retrouve en position de faiblesse, seul on ne représente que soit-même, c'est la raison pour laquelle nous atteindrons la ligne d'arrivée **ENSEMBLE LE 6 DÉCEMBRE** pour écrire encore de belles pages de notre histoire en sachant que le meilleur reste à venir car l'avenir commence toujours demain.

Frédéric QUET
Secrétaire Général

EDITORIAL



COMMISSAIRE PARITAIRE AU CONSEIL RÉGIONAL : UN REMPART CONTRE L'ADMINISTRATION

Lors des élections professionnelles du 4 décembre 2014, la FSU du Conseil Régional PACA, est devenue majoritaire en Comité Technique et 1^{ère} en CAP B pour sa 1^{ère} présentation à cette élection. C'est à ce moment-là que j'ai réellement découvert le rôle et les missions confiées aux commissaires paritaires. Etre commissaire paritaire, est un enjeu important pour la carrière et le devenir de l'ensemble des agents, que ce soit sur le plan individuel (en CAP) ou collectif (en CT).

La décision finale appartient toujours à l'administration, mais notre avis est important et il pèse : **la FSU est écoutée, très souvent suivie car nos arguments s'appuient sur des bases solides, ils sont cohérents.** Certaines décisions se jouent d'ailleurs en plusieurs temps : par exemple, l'administration fait des propositions ; nous, nous lui en soumettons d'autres ; s'ensuit une lecture comparée des dossiers.

Les commissaires paritaires FSU sont engagés au service des agents, disponibles, très impliqués dans leur mandat et surtout soucieux de défendre le service public et les agents qui le font fonctionner.

C'est à ce niveau que les raisonnements mais également les formulations des avis sont importants. Il est donc crucial pour moi d'être très pointue dans mes interventions comme dans la maîtrise de chaque dossier, de chaque sujet afin de pouvoir obtenir le maximum d'avancées pour les personnels.

Mon rôle est de conseiller et d'informer les adhérents et de défendre l'ensemble des agents. De préparer le travail des commissions administratives paritaires, sans oublier le fait que je suis tenue à un devoir de réserve.

De regarder, étudier, vérifier et discuter des propositions de l'administration au titre des avancements de grade, promotions internes, titularisations, positions administratives, mobilité, recours sur entretiens professionnels, etc. Pour cela, je prends contact avec les agents concernés, je consolide tous les dossiers pour défendre leur cause. Une fois les instances terminées, j'informe instantanément chaque agent des résultats obtenus.

Le rôle de Commissaire Paritaire me plait car il m'a poussé à devenir « experte » dans le domaine des ressources humaines et à être au fait de toutes les dernières évolutions en matière statutaire. Cet enrichissement personnel m'a aidé, durant mon mandat de 4 ans, à contrer l'administration en toute crédibilité. Mais cet engagement vis-à-vis des agents m'a surtout permis de faire des rencontres formidables sur le plan humain.

S'agissant des CAP Avancements de Grade et Promotions Internes 2018, l'administration a une nouvelle fois pénalisé bon nombre d'agents en ne respectant pas les ratios à 100 %, pour des questions d'économies budgétaires : **Scandaleux pour la FSU et surtout incohérent avec les propos du Président Muselier, qui remerciait et félicitait chaque agent pour leur travail et leur engagement ... Quelle drôle de façon de les remercier !**

Se sont alors engagées de longues négociations où la FSU s'est battue pour faire passer le maximum d'agents non proposés, au départ, par l'administration : soit plus 250 !

Aïcha BACARI,
Commissaire Paritaire B
au Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur





EXCLUSIF... FONCTION PUBLIQUE : EMMANUEL MACRON NE TIENT PAS SA PROMESSE !

Le gouvernement n'a pas saisi l'occasion du rendez-vous salarial pour revaloriser les salaires des agents publics. Ainsi, il n'honore pas la promesse de campagne faite par Emmanuel Macron « d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés », puisqu'il laisse de côté plus de cinq millions d'agents de la Fonction publique !

Pire, **il maintient le gel de la valeur du point d'indice et ne propose que quelques mesures dont la portée sera limitée** (Compte Épargne Temps, aides au logement, indemnités kilométriques...).

Pourtant, ce rendez-vous était très attendu après les pertes subies ces dernières années, le gel du point d'indice en mai 2017, le report d'un an des mesures PPCR, le rétablissement de la journée de carence et une compensation insuffisante de la CSG. Pour que le travail, les qualifications et l'engagement professionnel des agents soient réellement reconnus, la FSU a exigé

la revalorisation de la valeur du point d'indice mais aussi des discussions qui, suite au protocole PPCR, permettraient d'améliorer encore les déroulements de carrières, d'harmoniser davantage les grilles de rémunérations et de reconnaître mieux les qualifications.

Elle a également insisté pour que à travail de valeur égale, le salaire soit égal entre les femmes et les hommes.

A la veille de discussions sur l'avenir du système des retraites, la FSU a alerté sur les effets négatifs de cette situation sur le niveau des pensions.

Les décisions prises aujourd'hui vont encore pénaliser les agents et accentuer le décrochage de salaires avec le secteur privé au détriment des agents publics.

La FSU a dit sa déception et son mécontentement à l'issue de ces annonces.






LA FSU @ VOS CÔTÉS, AU QUOTIDIEN !





Pour répondre à vos préoccupations, la FSU met à votre disposition les moyens intellectuels et techniques afin d'être encore plus proche de vous. Disposant de larges compétences juridiques, la FSU vous propose un accompagnement de qualité allant de la simple consultation à la possible représentation en justice.

**ALORS, N'HÉSITEZ-PLUS
 CONTACTEZ LA FSU**




**Téléchargez l'Appli
 de la FSU RÉGION PACA**


DISPONIBLE SUR

DISPONIBLE SUR



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Découvrez en temps réel, nos rassemblements, notre travail, ...
facebook.com/fsuconseil.regionalsud.9



Découvrez en temps réel les actions et les revendications de la FSU. Suivez nos délégués au quotidien.
[@FSUregionSud](https://twitter.com/FSUregionSud)



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 DÉCEMBRE 2018

Les élections professionnelles des représentants du personnel des trois versants de la Fonction Publique se tiendront le 6 décembre 2018.

Pour la Fonction Publique Territoriale, il s'agit du renouvellement des représentants du personnel pour les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et les Comités Techniques (CT) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et, pour la première fois, de l'élection des représentants du personnel contractuel dans le cadre des Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

A la Région, les élections se tiendront donc dans les services, comme dans les lycées le 6 décembre 2018.

Pour la Région c'est un enjeu majeur et une date importante à retenir pour les personnels tant fonctionnaires, que contractuels.

En effet, seront désignés par vous, agents régionaux, vos représentants en CAP, CT, CCP, etc. Ainsi vos carrières, vos conditions de travail dépendront des choix que vous aurez effectués ce jour-là dans les urnes en désignant vos représentants du personnel.

La FSU n'a pas attendu ce début d'année pour "rentrer en campagne électorale", nous avons eu de cesse depuis notre victoire de 2014 d'être pied au plancher, sur tous les fronts sans exception car nous estimons que votre confiance ne doit jamais être négligée. Notre responsabilité est de ne pas vous décevoir et les enjeux qui se présentent devant nous pour l'avenir sont immenses.

Pour la FSU, le bilan de cette année est controversé, certains acquis des personnels ont été sauvegardés (FIF, Logement, suppressions de postes), d'autres qui étaient perdus en 2016 ont été en petite partie rega-



gnés (jour président, formule GITT, 20% RI) et pour finir de nouveaux acquis ont été gagnés (reconnaissance chef d'équipe notamment...).

Mais des chantiers importants s'ouvrent à nous. La mise en place du nouveau régime indemnitaire LE RIFSEEP, l'aménagement des futurs locaux, les réorganisations, le maintien de la mobilité des ARL en CAP et son barème, la création de postes dans les services et les lycées, le recours aux contractuels, le jour de carence, les

mutuelles et bien sûr le chantier du bien être au travail.

Les prochaines années, il faudra toujours plus se mobiliser tant au niveau national qu'au niveau régional où la politique de l'exécutif est en tout point similaire à celle du gouvernement.

C'est une tendance générale que de stigmatiser les fonctionnaires et de calquer les modèles organisationnels sur ceux du privé, alors que la nature même des missions et les modes de fonctionnement ne sont pas de même nature.

Vous l'avez bien compris notre priorité reste le service public et les agents qui le font fonctionner ! Mais sans vous, nous ne sommes rien !

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et votre force à mobiliser les indifférents, les déçus, les indécis pour ces élections professionnelles qui se présenteront à nous en cette fin d'année 2018 si cruciales pour votre avenir, surtout dans le contexte actuel.

La FSU appelle tous les agents (ARS, ARL, CREPS) volontaires pour participer à cette belle campagne, à se rapprocher de nos délégués présents sur le terrain pour apporter leur pierre à l'édifice FSU qui ne se bâtit pas seul mais en équipe soudée et unie.

Ce programme sera avant tout le vôtre.



CAP 2022 : On ne lâche rien !

Concernant le projet de transformation de la Fonction publique dénommé CAP 2022, le comité « d'experts » télécommandés par le Gouvernement, a semble-t-il rendu ses conclusions au Premier ministre... Et il paraîtrait ce que l'on pressent depuis un moment, que les syndicats et les fonctionnaires à travers le statut sont bien dans le viseur du Gouvernement. Cette transformation de la Fonction publique prévoirait un recours élargi aux contractuels et une disparition progressive du statut.

Non le statut n'est pas un droit à un emploi à vie. Ce n'est pas une « planque ». Il est une exigence et une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et permet une permanence et une continuité de l'action publique quel que soit l'exécutif en place.

Le statut ne peut s'appréhender par une confrontation aux nombreux collègues contractuels qui

viennent en renfort sur des missions très précises ou sur des missions qui ne procèdent pas purement de l'intérêt général.

Défendre le statut c'est défendre l'égalité de traitement, l'équité des territoires, la neutralité et l'indépendance, la défense de l'intérêt général, la loyauté quelle que soit l'organisation politique. Non l'agent des collectivités territoriales ne doit pas être soumis au pouvoir politique. Il doit être la cheville d'exécution et de proposition à disposition du politique, mais il doit être neutre à défaut d'entraîner une véritable dérive à terme de l'action publique. Défendre et promouvoir le statut, c'est défendre la République une et indivisible, en lui assurant démocratiquement une neutralité au service de tous.

Les exécutifs passent, la République demeure.



Le Président Macron par un discours qui se veut moderniste est en train de casser les principes qui régissent le Service public et remet en cause de façon plus globale la fonction publique, notamment à travers son projet de « transformation » lancé en 2017 et dénommé CAP 2022.

La situation est d'autant plus sérieuse que malgré la mobilisation de tous les fonctionnaires, l'exécutif s'appuie sur une opinion publique préoccupée par une situation économique inquiétante, un chômage toujours pas résorbé, faisant passer les fonctionnaires pour des « nantis ».

La classe politique « traditionnelle » aux abois ou divisée dans des conflits de partis ne constitue pas pour le moment une réelle opposition à ce Gouvernement MACRON qui dispose d'un boulevard.

Le combat ne peut alors être que syndical !

Les revendications de la FSU sont claires :

- **Dialogue social respectueux des représentants des personnels,**
- **Rejet des 120 000 suppressions d'emplois prévues d'ici 2022,**
- **Refus du recours accru aux contractuels,**
- **Opposition à la remise en cause des CAP et à la disparition des CHSCT,**
- **Fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation,**
- **Rattrapage des pertes subies,**
- **Abrogation de la journée de carence,**
- **Compensation pérenne de la hausse de la CSG,**
- **Respect des engagements contenus dans le protocole PPCR en matière d'évolution de carrière, d'amélioration des déroulements de carrière lors du rendez-vous salarial du mois de juin...**

La FSU continue à exiger des mesures qui permettent une réelle amélioration du pouvoir d'achat



2014



2018

RÉGION SUD
 PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Durant ces quatre années de Présidence, je me suis efforcé d'être au plus proche de vous à travers ma communication, ma disponibilité et j'ai été animé par le souci permanent de pouvoir satisfaire vos demandes.

Je me suis attaché depuis le début de mon mandat à respecter les engagements prônés lors des élections professionnelles de 2014 à savoir :

- **Elargissement du choix des destinations Asie/Amérique/Caraïbes (FAIT)**
- **Plus de week-ends et courts séjours à des tarifs adaptés à vos budgets (FAIT)**
- **ANCV Sport pour les enfants (FAIT)**
- **Billetterie à prix très compétitif (FAIT)**
- **Animations festives (chocolats / Gospel / Fête de la musique / Galette des rois) conviviales qui nous a permis de nous rencontrer, échanger et nous connaître (FAIT)**
- **Modification du QF en faveur des bas salaires (FAIT)**
- **Suppression des points en ce qui concerne la billetterie et la jeunesse (FAIT)**

A travers nos catalogues, j'ai également fait le choix de vous faire vivre de nouvelles expériences. C'est en ce sens, que nous avons souhaité enrichir nos offres et vous proposer des prestations et des destinations de qualité. D'ailleurs, voici un avant-goût du prochain catalogue : l'Ouest Américain, circuit en Irlande, escapade à Rome, et pleins d'autres surprises.



De plus, j'ai souhaité développer des partenariats avec différents prestataires sur tout le territoire régional, pour tous nos ayant-droits et leurs accompagnants afin que vous puissiez bénéficier de tarifs réduits, proche de chez vous, toute l'année.

Dès 2014, j'ai souhaité mettre en place une nouvelle réorganisation et donné une nouvelle impulsion au COS afin de le rendre plus **disponible et attractif** pour les agents de notre belle collectivité. Les travaux arrivent à leurs fins et vous pouvez imaginer les difficultés que j'ai pu rencontrer et que je rencontre pour réorganiser cette association. Mais je ne peux qu'être fier du résultat... En effet, le COS se fait peau neuve avec notamment ce nouveau logo, qui a été voté en CA le 5 juillet dernier et que j'ai le plaisir de vous présenter en avant-première.

Enfin, j'espère avoir répondu au moins à une et voire plusieurs de vos attentes. Sachez que je reste disponible et à votre écoute pour toutes remarques ou propositions que vous souhaiteriez me transmettre.

Soyez assuré-e que les membres du COS mettront tout en œuvre pour tenter de satisfaire vos attentes dans un esprit de fraternité et de convivialité.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean VIPERAI
Président du COS



VOS PRIMES VONT DISPARAITRE AU 1^{ER} JANVIER 2019

La FSU a obtenu :

→ **Le maintien du Régime Indemnitaires des agents à l'Euro près.**

Vous n'aurez aucune diminution de votre salaire !

→ **Une enveloppe supplémentaire annuelle de la part fixe (IFSE)** de 400 000 € minimum à 1 Million d'Euros maximum.

Nous avons obtenu le maintien de la revalorisation annuelle.

→ **Une enveloppe supplémentaire pour le CIA** de 1 million d'euro minimum à 3 millions d'euros maximum.

→ **Des compléments indemnitaires supplémentaires** de 60 à 150 € brut, selon certaines fonctions annexes que vous seriez amené à réaliser (tutorat, formations, déplacements, itinérances etc...).

→ **Le maintien de la prime de fin d'année (PFA)** versée annuellement au mois de novembre.

Les contractuels n'ont pas été oubliés !!!

Les contractuels en CDI et en CDD d'au moins **6 mois consécutifs** bénéficieront de l'IFSE et... du CIA !!

Oui c'est une réelle augmentation du pouvoir d'achat pour les contractuels !!

La FSU des paroles, des écrits, des actes !



La FSU se bat pour votre pouvoir d'achat

CADRE JURIDIQUE

Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 a créé un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique qui a vocation à remplacer les régimes indemnitaires actuels.

La Région qui a déjà pris beaucoup de retard sur ce dossier va le mettre en place au 1^{er} janvier 2019.

Le RIFSEEP a pour objectif de supprimer toutes les primes et de créer une « prime unique » l'IFSE, qui supprime et remplace les primes existantes

Ainsi, si vous perceviez ces primes selon votre cadre d'emploi, vous ne verrez plus figurer sur votre fiche de paye que le mot barbare d'IFSE en lieu et place de ces anciennes primes.

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) comprend deux parts :

- Une « **part fixe** », l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle.
- Une part « **variable** » ou « **la carotte** », le complément indemnitaire annuel (CIA), versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Ce complément CIA, nous n'étions pas favorable à la FSU, car plutôt que de reconnaître "les bons élèves", nous préférons une augmentation de la part fixe pour tous et une rémunération à la hausse pour tous.



LE RIFSEEP SE CUMULE AVEC



- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- la prime de fin d'année,
- les indemnités différentielles complétant le traitement indiciaire et la GIPA,
- les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, interventions, ...),
- la prime de responsabilité versée aux agents détachés sur emploi fonctionnel,
- la NBI

Ces primes-là figureront encore sur votre fiche de paye

- Le montant de l'IFSE est déterminé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis. Chaque poste doit donc être réparti au sein de groupes de fonctions.
- Le montant maximal du CIA est fixé par arrêté, par groupe de fonctions. Le montant qui peut être versé à l'agent se situe entre 0 et 100 % de ce montant. Le CIA fait l'objet d'un versement annuel au mois de juillet.

À la FSU, nous nous étions opposés à la politique du "bon élève" ou de la "carotte". Nous préférons une augmentation du pouvoir d'achat pour tous sur la part fixe !



Pour la FSU nos revendications sont claires

- 1 → **Augmentation du pouvoir d'achat** avec la mise en œuvre du RIFSEEP,
- 2 → **Harmonisation par le haut** de tous les régimes indemnitaires par catégorie A, B, C et à fonctions équivalentes,
- 3 → **Des fiches de postes claires et respectées** pour chaque agent car le RIFSEEP en dépend,
- 4 → **Des perspectives de carrières** pour chaque agent désireux d'évoluer,
- 5 → **Un budget ambitieux** pour « reconnaître » l'investissement des agents,
- 6 → **Une possibilité de revalorisation** des agents chaque année à travers l'IFSE et le CIA,
- 7 → **Un CIA versé sur la paye du mois de juillet**
- 8 → **Des procédures d'attribution du CIA claires et transparentes**, et donnant la chance à chacun quel que soit sa catégorie et sa fonction.

CONTEXTE LOCAL

C'est un dossier très important sur lequel la FSU travaille d'arrache-pied car il concerne directement votre pouvoir d'achat.

Le premier groupe de travail « nouvelle mouture » de l'administration régionale mise en place par notre Directeur Général des Services nouvellement recruté s'est tenu le 25 mai pour un passage en force au comité technique du 15 juin 2018. Cherchez l'erreur !

LE 6 DÉCEMBRE
TOUS UNIS !
AVEC LA FSU !



LA FSU TERRITORIALE
Conseil Régional PACA

